



# Bulletin Officiel

N° 3905 Jeudi 28 Juillet 2011

— 16<sup>ème</sup> ANNEE — ISSN 0330-7174

## SOMMAIRE

### COMMUNIQUE DU CMF

NOMINATION D'UN NOUVEAU DIRECTEUR GENERAL DE LA SOCIETE D'INTERMEDIATION EN BOURSE « BNA CAPITAUX »	2
MISE A JOUR DE LA LISTE DES INTERMEDIAIRES EN BOURSE	3-4

### AVIS DES SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE EMPRUNT OBLIGATAIRE « UIB 2011-1 »	5-8
COMMUNIQUE DE PRESSE : TUNINVEST SICAR	8

### AVIS DES SOCIETES

#### INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

BANQUE NATIONALE AGRICOLE -BNA-	9-11
---------------------------------	------

#### COURBE DES TAUX

12

#### VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

13-14

**COMMUNIQUE DU CMF**

Il est porté à la connaissance du public que le Conseil du Marché Financier a décidé de donner son accord sur la nomination de Monsieur **Kamel GUESMI** en tant que nouveau directeur général de la société d'intermédiation en bourse «BNA Capitaux ».

## COMMUNIQUE DU CMF

Le Conseil du Marché Financier publie une mise à jour de la liste des intermédiaires en bourse qui ont déposé des conventions, établies avec des sociétés faisant appel public à l'épargne, portant sur la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par ces sociétés.

*(Mise à jour le 27 Juillet 2011)*

N°	Intermédiaires en bourse mandatés	Emetteurs	
		Dénomination	Siège social
1	Arab Financial Consultants-AFC 4, rue 7036 El Menzah IV- 1004 Tunis	Tunisie Profilés Aluminium-TPR	Rue des Usines – Z.I. Sidi Rézig – Mégrine 2033 Tunis
		ASSAD	Rue El Fouledh, ZI 2013 Ben Arous – BP N° 7
		SERVICOM	Cité Ishbilila Route de Tunis 3100 Kairouan, rue Om Maktoum
2	AXIS CAPITAL BOURSE 67, Avenue Mohamed V- 1002 Tunis	SOCIETE TUNISIENNE DE VERRERIES-SOTUVER	Zone industrielle 1111 Djebel Elouest Route Zaghouene Km 21 - BP 48
		Magasin Général	24, avenue de France 1000 Tunis
		Société Tunisienne d'Assurances « LLOYD TUNISIEN »	Rue Lac Lochness –Les Berges du Lac – 1053 Tunis
3	Amen Invest Immeuble Amen Invest. 9 Rue du Lac Neuchatel. Les Berges du Lac -1053 Tunis	SOCIETE TUNISIENNE D'INVESTISSEMENT – SICAR Tuninvest SICAR	Immeuble Iris Les Berges du Lac – 1053 Tunis
4	BNA Capitaux Complexe Le Banquier, Avenue Tahar HADDAD, Les Berges du Lac-1053 Tunis	LES CEMENTS DE BIZERTE	Baie de Sebra – BP 53 – 7018 Bizerte
		Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines- SOTRAPIL	Boulevard de la terre, Centre Urbain Nord - 1003 Tunis El khadhra
		Société de Placement & de Développement Industriel & Touristique SICAF- SPDIT SICAF	5, Route de l'hôpital Militaire - 1005 Tunis
		Société Frigorifique et Brasserie de Tunis -SFBT	5, Route de l'hôpital de Bab SAADOUN - 1005 Tunis
		ESSOUKNA	46, Rue Tarek Ibn Zied – Mutuelleville 1082 Tunis
		SOCIETE TUNISIENNE DES MARCHES DE GROS- SOTUMAG	Route de Naâssen - Bir Kassâa – Ben Arous
		BANQUE NATIONALE AGRICOLE –BNA	Rue Hédi Nouira 1001 Tunis
		POULINA GROUP HOLDING-PGH	GP 1 KM 12 EZZAHRA- Ben Arous
		TUNISAIR	Boulevard du 07 novembre 1987- 2035 Tunis – Carthage
		ARAB TUNISIAN LEASE – ATL	Ennour Building, Tour Gauche Centre Urbain Nord -1082- Tunis- Mahrajène
		Banque de Tunisie et des Emirates -BTE	5 bis, Rue Mohamed BADRA -1002 Tunis

- Suite -

4	<b>BNA Capitaux</b> Complexe Le Banquier, Avenue Tahar HADDAD, Les Berges du Lac-1053 Tunis	LES CIMENTS DE BIZERTE	Baie de Sebra – BP 53 – 7018 Bizerte
		Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines- SOTRAPIL	Boulevard de la terre, Centre Urbain Nord - 1003 Tunis El khadhra
		Société de Placement & de Développement Industriel & Touristique SICAF- SPDIT SICAF	5, Route de l'hôpital Militaire - 1005 Tunis
		Société Frigorifique et Brasserie de Tunis -SFBT	5, Route de l'hôpital de Bab SAADOUN - 1005 Tunis
		ESSOUKNA	46, Rue Tarek Ibn Zied – Mutuelleville 1082 Tunis
		SOCIETE TUNISIENNE DES MARCHES DE GROS- SOTUMAG	Route de Naâssen - Bir Kassâa – Ben Arous
		BANQUE NATIONALE AGRICOLE –BNA	Rue Hédi Noura 1001 Tunis
		POULINA GROUP HOLDING-PGH	GP 1 KM 12 EZZAHRA- Ben Arous
		TUNISAIR	Boulevard du 07 novembre 1987- 2035 Tunis – Carthage
		ARAB TUNISIAN LEASE – ATL	Ennour Building, Tour Gauche Centre Urbain Nord -1082- Tunis- Mahrajène
		Banque de Tunisie et des Emirates -BTE	5 bis, Rue Mohamed BADRA -1002 Tunis
		Société Tunisienne d'Enterprises de Télécommunications - SOTETEL	Rue des entrepreneurs Z.I Charguia II Aéroport BP640 -1080 Tunis Cedex.
		Société Tunisienne de Réassurance - Tunis Re	Avenue Mohamed V BP 29-1073 Montplaisir 1073, Tunis.
Banque Tunisienne de Solidarité	56 Avenue Mohamed V, 1002 Tunis		
5	<b>Compagnie Gestion et Finance</b> Immeuble GAT 92/94 Avenue Hédi Chaker -1002 Tunis	Société Tunisienne d'Equipement -STEQ	99, Rue Houssine Bouzaiène 1001 Tunis
6	<b>Cofib-Capital Finances-CCF</b> 25, rue Docteur Camlette – Mutuelleville - 1002 Tunis	SOCIETE DES INDUSTRIES PHARMACEUTIQUES DE TUNISIE – SIPHAT	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous
		Société Industrielle Tunisie Lait- TUNISIE LAIT	Sidi Bou Ali – 4040 Sousse
		Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques -STIP	Centre Urbain Nord, Boulevard de la Terre BP 77-1003 Tunis El Khadra
		Compagnie d'Assurance Tuniso-Européenne –CARTE	12, Avenue Habib Thameur-1069 Tunis
		Société Chimique ALKIMIA	11, rue des lilas 1082 Tunis- Mahrajène
7	<b>Société de Conseil et d'Intermédiation Financière-SCIF</b> 11, rue A. Azzam-complexe K.Pacha BlocA Ap.A11 - 1002 Tunis	Banque Tuniso-Koweitienne-BTK	10 bis, Avenue Mohamed V-1001 Tunis
		Arab International Lease-AIL	11, rue Hédi NOUIRA 1001-Tunis
11	<b>Attijari Intermédiation</b> Immeuble Fekih- Rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis	La Société Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy -1053 les Berges du Lac Tunis
		ENNAKL Automobiles	Zone Industrielle la Charguia II, 1080 Tunis Cedex BP 129
12	<b>Compagnie Générale d'Investissement –CGI-</b> 16, Avenue Jean Jaurès - 1001 Tunis	La Compagnie Internationale de Leasing- CIL	16, Avenue Jean Jaurès -1001 Tunis
13	<b>FINACORP</b> Rue du Lac Loch Ness (angle de la rue Lac Windermere) 1053 Les Berges du Lac Tunis	La SITEX	Avenue Habib Bourguiba Ksar Helal, Monastir
14	<b>SOFIGES</b> 34, rue Hédi Karray –El Menzah IV- 1080 Tunis	El Wifack Leasing	Avenue Habib Bourguiba -4100 Médenine- BP 356
15	<b>SICOFI</b> Rue 8300 Montplaisir, Imm CIMEF 2ème étage -1002 Tunis	Société de Production Agricole de Tébolba - SOPAT	Avenue 23 Janvier - BP 19- 5080 Tébolba
16	<b>Tunisie Valeurs</b> Immeuble Integra- Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène	La Société TUNISIE LEASING (les emprunts obligataires émis par cette dernière)	Centre Urbain Nord, avenue Hédi KARRAY - 1082 Tunis Mahrajène

## AVIS DES SOCIETES

### EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

#### VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : **Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.**

### EMPRUNT OBLIGATAIRE « UIB 2011-1 »

L'Assemblée Générale Ordinaire de l'Union Internationale de Banques tenue le 09/08/2008 a autorisé l'émission d'emprunts par la banque jusqu'à concurrence de 220 000 000 dinars et ce dans un délai de 3 ans et a délégué au Conseil d'Administration les pouvoirs nécessaires pour procéder à l'émission de ces emprunts en une ou plusieurs fois et d'en arrêter les conditions et les modalités.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration réuni en date du 29/07/2010 a donné son accord pour l'émission d'un emprunt obligataire de 100 000 000 dinars et a délégué à la direction générale les pouvoirs nécessaires pour procéder à l'émission de cet emprunt et d'en arrêter les conditions et modalités selon les conditions du marché.

La Direction Générale de la banque a proposé au Conseil d'Administration réuni le 03/12/2010 l'émission de cet emprunt en deux ou plusieurs fois avec un montant de 50 000 000 dinars dans un premier temps répartis en 3 catégories :

- Catégorie A : Durée 10 ans au taux de TMM +0,85%
- Catégorie B : Durée 15 ans au taux de TMM + 1,05%
- Catégorie C : Durée 20 ans au taux de 6,15%

Compte tenu des conditions actuelles du marché et des pouvoirs qui lui sont délégués par le Conseil d'Administration, la direction générale a décidé de changer les conditions de cet emprunt d'un montant de 50 000 000 de dinars en le répartissant en 2 catégories :

- Catégorie A : Durée 10 ans au taux de TMM + 1,00%
- Catégorie B : Durée 20 ans au taux de 6,30%

**Dénomination de l'emprunt :** « UIB 2011-1 ».

**Montant :** 50 000 000 dinars.

**Prix d'émission :** 100 dinars par obligation, déduction faite des intérêts courus entre la date effective de souscription et de libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le 26/08/2011.

**Prix de remboursement :** 100 dinars par obligation.

**Forme des obligations :** Les obligations sont nominatives.

**Taux d'intérêt :** Les obligations du présent emprunt seront offertes à deux taux fixés selon leur catégorie :

- Catégorie A d'une durée de 10 ans : TMM + 1,00% brut l'an
- Catégorie B d'une durée de 20 ans : 6,30% brut l'an

**Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :** Le taux de rendement actuariel d'un emprunt est le taux annuel qui à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir.

- Suite -

Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Ce taux est de 6,30% pour les obligations de catégorie B.

**Durée totale** : Les obligations du présent emprunt sont émises pour une durée de :

- catégorie A : 10 ans ;
- catégorie B : 20 ans.

**Durée de vie moyenne** : Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Durée de vie moyenne pour la catégorie A : 5,5 ans.

Durée de vie moyenne pour la catégorie B : 10,5 ans.

**Duration (souscription à taux fixe)** : La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations de taux d'intérêts.

La duration pour les obligations de catégorie B est de 7,43 années.

**Date de jouissance en intérêts** : Chaque obligation portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération. Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **26/08/2011**, seront décomptés et déduits du prix de souscription.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts, servant de base pour les besoins de la cotation en bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt, soit le **26/08/2011**, et ce même en cas de prorogation de cette date.

**Amortissement et remboursement** : Toutes les obligations émises seront remboursables à partir de la première année de la date limite de clôture des souscriptions effectives d'un montant annuel variant selon la catégorie de l'emprunt :

- Catégorie A : Amortissement annuel constant de 10,000 dinars par obligation, soit le un dixième (1/10) et ce, de la première année jusqu'à la 10ème année. Ainsi, les obligations de la catégorie A seront amorties en totalité le **26/08/2021** ;
- Catégorie B : Amortissement annuel constant de 5,000 dinars par obligation, soit le un vingtième (1/20) et ce, de la première année jusqu'à la 20ème année. Ainsi, les obligations de la catégorie B seront amorties en totalité le **26/08/2031**.

**Paiement** : Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu le **26 Août** de chaque année. Le premier remboursement en capital et le premier paiement en intérêts auront lieu le **26/08/2012**.

Le paiement des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers la STICODEVAM.

**Période de souscriptions et de versements** : Deux étapes sont prévues pour la souscription à l'emprunt « UIB 2011-1 » :

- La première étape se limitera à recevoir les demandes de souscription par catégorie (A, et B) exprimées par les demandeurs pendant la période allant du **1<sup>er</sup>/08/2011 au 12/08/2011**.

- Suite -

- La deuxième étape concernera le dépouillement des demandes, l'affectation des quotas de souscription à retenir au profit de chaque demandeur et le versement du montant des souscriptions retenues et s'étalera du **15/08/2011** au **26/08/2011**.

**a) Les demandes de souscription :**

Pendant la période allant du **1<sup>er</sup>/08/2011** au **12/08/2011**, les demandeurs exprimeront sur chaque demande de souscription, la ou les quantités d'obligations sollicitée(s) par catégorie **avec l'engagement ferme de verser les fonds qui correspondent au montant de la souscription qui sera retenue après le dépouillement des demandes et la répartition des titres.**

Les demandes de souscription seront exprimées sans aucune limite, même si le total des demandes dépasse le montant d'émission de 50 000 000 D.

Les demandes de souscription seront reçues aux guichets de la société AXIS Capital agissant pour le compte de l'UIB et sous sa responsabilité.

**b) Les souscriptions retenues et les versements :**

A la clôture de la première étape, AXIS Capital agissant pour le compte de l'UIB et sous sa responsabilité procédera au dépouillement des demandes de souscription et fixera, compte tenu des demandes parvenues, les montants à allouer à chaque catégorie en privilégiant les maturités longues.

La priorité d'affectation sera accordée, en premier lieu, à la catégorie B de 20 ans :

- Si la demande globale de souscription exprimée au niveau de la catégorie B de 20 ans est égale au montant de l'émission, toutes les demandes de cette catégorie seront retenues. Si la demande globale de souscription au niveau de cette catégorie est supérieure au montant de l'émission, les souscriptions seront retenues proportionnellement aux demandes exprimées au niveau de la catégorie B de 20 ans.

Ainsi l'émission de l'emprunt « UIB 2011-1 » se limitera à la catégorie B de 20 ans.

Si la demande globale de souscription exprimée au niveau de la catégorie B de 20 ans est inférieure au montant de l'émission, toutes les demandes de cette catégorie seront retenues. Le reliquat d'émission rendu disponible sera réservé à la demande exprimée au niveau de la catégorie A de 10 ans.

- Si la demande globale de souscription exprimée au niveau de la catégorie A de 10 ans est égale au reliquat d'émission disponible, toutes les demandes de cette catégorie seront retenues. Si la demande globale de souscription au niveau de cette catégorie est supérieure au montant du reliquat d'émission disponible, les souscriptions seront retenues proportionnellement aux demandes exprimées au niveau de cette catégorie.

Ainsi, l'émission de l'emprunt « UIB 2011-1 » portera sur les deux catégories de l'emprunt.

Si la demande globale de souscription exprimée au niveau de la catégorie A de 10 ans est inférieure au deuxième reliquat d'émission disponible, toutes les demandes de cette catégorie seront retenues. Le reliquat non souscrit fera l'objet d'une prorogation de souscription jusqu'au **09/09/2011** tout en maintenant la même date de jouissance.

Pendant cette période, toute nouvelle demande de souscription à chaque catégorie sera retenue et ce dans la limite du reliquat disponible.

- Suite -

Les souscriptions effectives et les versements seront reçus après la répartition des souscriptions retenues et ce, à partir du **15/08/2011**.

Un avis d'information sera publié dans les bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis dès l'achèvement des opérations de dépouillement et de répartition des titres.

**Organisme financier chargé de recueillir les souscriptions du public :** Les demandes de souscriptions seront reçues du **1<sup>er</sup>/08/2011** au **12/08/2011** auprès de la société AXIS Capital, sise 67, Avenue Mohamed V 1002 Tunis.

Les souscriptions effectives et les versements seront reçus du **15/08/2011** au **26/08/2011** auprès de la société AXIS Capital Bourse, sise 67, Avenue Mohamed V 1002 Tunis.

**Tenue des comptes en valeurs mobilières :** L'établissement et la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues et la tenue du registre des obligations de l'emprunt «UIB 2011-1» seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par le Back office marché de l'UIB. L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera la catégorie choisie par ce dernier, le taux d'intérêt et la quantité y afférente.

**Fiscalité des titres :** Droit commun régissant la fiscalité des obligations.

**Notation :** Cet emprunt n'est pas noté.

**Cotation en bourse :** Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt, L'Union Internationale de Banques demandera l'admission des obligations souscrites au marché obligataire de cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

**Prise en charge par la STICODEVAM :** L'Union Internationale de Banques s'engage dès la clôture de l'emprunt « UIB 2011-1 » à entreprendre les démarches nécessaires auprès de la STICODEVAM en vue de la prise en charge des titres souscrits.

Un prospectus d'émission et d'admission au marché obligataire de la cote de la Bourse constitué de la note d'opération visée par le CMF sous le n° **11-0749** en date du **15 juillet 2011** et du document de référence « UIB 2011 » enregistré par le CMF sous le n°**11-002** en date du **15 juillet 2011** seront mis incessamment à la disposition du public, sans frais, auprès de l'UIB, 65, Avenue Habib Bourguiba - 1001 TUNIS ; de Axis Capital Bourse, Intermédiaire en bourse, 67, Avenue Mohamed V – 1002 Tunis et sur le site Internet du CMF : [www.cmf.org.tn](http://www.cmf.org.tn).

2011 - AS -809

## AVIS DES SOCIETES\*

### COMMUNIQUE DE PRESSE

#### **TUNINVEST SICAR**

Siège social : Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis-

Suite à la décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire de TUNINVEST SICAR qui s'est tenue le 17 Juin 2011, de réduire la valeur nominale d'un (1) dinar par action et du fait que les formalités juridiques ont été accomplies, La société TUNINVEST SICAR informe ses actionnaires que la date de remboursement est fixée pour le Jeudi 28 juillet 2011.

-----  
\* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

2011 - AS -810

## AVIS DES SOCIETES

### INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

#### BANQUE NATIONALE AGRICOLE

-BNA-

Siège social : Rue Hédi Noura 1001 Tunis

La Banque Nationale Agricole –BNA- publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 2<sup>ème</sup> trimestre 2011.

	(unité : en 1000 DT)					
	2 <sup>ème</sup> Trimestre 2011	2 <sup>ème</sup> Trimestre 2010	au 30.06.2011	au 30.06.2010	au 31.12.2010	Variations Juin 2011/Juin 2010
<b>1- Produits d'exploitation bancaire</b>	<b>116 275</b>	<b>101 390</b>	<b>221 555</b>	<b>194 221</b>	<b>407 335</b>	<b>14,1%</b>
a- Intérêts *	89 070	74 310	175 171	147 435	318 099	18,8%
b- Commissions en produits	11 907	11 451	21 722	21 656	47 249	0,3%
c- Revenus du portefeuille titres-commercial	7 011	7 544	13 952	14 329	29 071	-2,6%
d- Revenus du portefeuille d'investissement	8 287	8 085	10 710	10 801	12 916	-0,8%
<b>2- Charges d'exploitation bancaire</b>	<b>42 876</b>	<b>33 259</b>	<b>86 686</b>	<b>67 772</b>	<b>145 719</b>	<b>27,9%</b>
a- Intérêts encourus	42 570	32 888	86 080	67 178	144 510	28,1%
b- Commissions encourues	306	371	606	594	1 209	2,0%
<b>3- Produit net bancaire</b>	<b>73 399</b>	<b>68 131</b>	<b>134 869</b>	<b>126 449</b>	<b>261 616</b>	<b>6,7%</b>
<b>4- Autres produits d'exploitation</b>	<b>83</b>	<b>179</b>	<b>200</b>	<b>306</b>	<b>456</b>	<b>-34,6%</b>
<b>5- Charges opératoires, dont :</b>	<b>32 711</b>	<b>31 800</b>	<b>64 647</b>	<b>61 452</b>	<b>130 485</b>	<b>5,2%</b>
a- Frais du personnel	24 218	23 610	48 681	46 524	99 157	4,6%
b- Charges Générales d'exploitation	6 871	6 774	13 008	12 429	25 993	4,7%
<b>6- Structure du portefeuille</b>			<b>728 763</b>	<b>649 617</b>	<b>640 661</b>	<b>12,2%</b>
a- Portefeuille titres-commercial			339 520	298 132	297 516	13,9%
b- Portefeuille d'investissement			389 243	351 485	343 145	10,7%
<b>7- Encours des crédits apparaissant au bilan *</b>			<b>5 530 120</b>	<b>4 789 402</b>	<b>5 240 075</b>	<b>15,5%</b>
<b>8- Encours des dépôts, dont :</b>			<b>4 635 172</b>	<b>4 498 095</b>	<b>4 774 682</b>	<b>3,0%</b>
a- Dépôts à vue			1 297 081	1 156 272	1 350 625	12,2%
b- Dépôts d'épargne			1 576 869	1 486 206	1 563 233	6,1%
<b>9- Emprunts et ressources spéciales</b>			<b>472 840</b>	<b>537 146</b>	<b>518 353</b>	<b>-12,0%</b>
<b>10- Capitaux Propres **</b>			<b>558 187</b>	<b>506 144</b>	<b>505 952</b>	<b>10,3%</b>
* Les données relatives à ces postes ont été retraitées pour des besoins de comparabilité						
** Compte non tenu du résultat de la période						

## **NOTES AUX INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS DE LA BNA ARRETES AU 30 JUIN 2011**

### **BASES RETENUES POUR L'ELABORATION DES INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 JUIN 2011**

Les indicateurs arrêtés au 30 Juin 2011 ont été établis en appliquant les principes et conventions comptables prévus par le décret n°96-2459 du 30 décembre 1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité et des principes comptables prévus par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires.

Ces principes et conventions comptables concernent principalement les règles suivantes :

#### **1- Règles de prise en compte des produits**

Les produits perçus et comptabilisés d'avance et qui concernent des périodes postérieures à la date d'arrêté des indicateurs n'ont pas été constatés dans les produits d'exploitation bancaire.

Les intérêts et commissions bancaires courus et non échus sont inclus dans les produits d'exploitation bancaire.

#### **2- Règles de comptabilisation des charges**

Les charges d'intérêts et les commissions décaissées et qui concernent des périodes postérieures à la date d'arrêté des indicateurs ne sont pas prises en compte dans les charges d'exploitation bancaire.

Les charges non décaissées, mais encourues à la date d'arrêté, sont constatées dans les charges d'exploitation bancaire.

### **AUTRES NOTES EXPLICATIVES**

#### **1- Structure du portefeuille - titres**

Le portefeuille - titres est classé en deux catégories. Le portefeuille – titres commercial et le portefeuille d'investissement.

Le portefeuille titres - commercial comprend les titres acquis avec l'intention de les céder à court terme.

Le portefeuille d'investissement comprend les titres acquis avec l'intention de les conserver jusqu'à l'échéance ainsi que ceux dont la possession durable est estimée utile pour l'activité de la Banque.

L'encours du portefeuille titres est présenté net des provisions.

#### **2- Encours des crédits**

Les encours de crédits sont composés des comptes débiteurs, des autres concours à la clientèle, des crédits sur ressources spéciales et des créances agricoles abandonnées et prises en charge par l'Etat.

- Suite -

Ces encours sont présentés compte tenu des créances rattachées et nets des agios réservés, des provisions sur les créances douteuses et des intérêts perçus d'avance.

### **3- Encours des dépôts**

Les dépôts sont présentés compte tenu des dettes rattachées

### **4- Emprunts et ressources spéciales**

Les emprunts et ressources spéciales sont présentés compte tenu des dettes rattachées

### **5- Capitaux propres**

Le résultat au 31.12.2010 n'est pas inclus aux capitaux propres présentés à la même date.

Les résultats enregistrés au 30.06.2010 et au 30.06.2011 ne sont pas inclus aux capitaux propres présentés aux mêmes dates.

## **FAITS MARQUANTS A LA FIN DU DEUXIEME TRIMESTRE 2011**

- L'encours des créances sur la clientèle a atteint 5.530 millions de dinars au 30.06.2011 contre 4.789 millions de dinars au 30.06.2010, enregistrant ainsi une augmentation de 15,5 %.

- Les dépôts de la clientèle ont enregistré, entre Juin 2010 et Juin 2011 une augmentation de 137 millions de dinars, soit un taux de progression de 3 %.

- Les produits d'exploitation bancaire ont atteint 221,6 millions de dinars, enregistrant une augmentation de 27,3 millions de dinars, soit un taux d'accroissement de 14,1 %, par rapport à la même période de l'année précédente.

Il est à noter que les produits d'exploitation bancaire arrêtés au 30.06.2010 ont été retraités à hauteur de 2,6 millions de dinars pour tenir compte des impayés en intérêts des relations non classées.

- Les charges d'exploitation bancaire ont enregistré une augmentation de 18,9 millions de dinars, soit un taux d'accroissement de 27,9 %.

- Le produit net bancaire s'est établi à 134,9 millions de dinars au 30.06.2011 contre 126,4 millions de dinars au 30.06.2010, enregistrant ainsi un taux de progression de 6,7 %.

- Le montant total des charges opératoires est passé de 61,5 millions de dinars durant le premier semestre 2010 à 64,6 millions de dinars au cours de la même période de 2011, soit une augmentation de 5,2 %.

<b>AVIS</b>
-------------

### COURBE DES TAUX DU 28 JUILLET 2011

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) <sup>[1]</sup>	Taux interpolé	Valeur (ped de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	4,563%		
TN0008000283	BTA 2 ans "4,3% août 2011"		4,570%	999,921
TN0008002479	BTC 52 SEMAINES 23/08/2011		4,588%	
TN0008002487	BTC 52 SEMAINES 28/02/2012		4,781%	
TN0008000192	BTA 6 ans "6% 15 mars 2012"		4,797%	1 006,740
TN0008002495	BTC 52 SEMAINES 27/03/2012		4,809%	
TN0008002503	BTC 52 SEMAINES 24/04/2012		4,838%	
TN0008002529	BTC 52 SEMAINES 29/05/2012		4,873%	
TN0008000259	BTA 4 ans "5% mars 2013"	5,165%		997,062
TN0008000200	BTA 7 ans "6,1% 11 octobre 2013"		5,328%	1 015,271
TN0008000143	BTA 10 ans " 7,5% 14 Avril 2014 "		5,469%	1 049,377
TN0008000127	BTA 12 ans " 8,25% 9 juillet 2014 "		5,535%	1 071,776
TN0008000184	BTA 10 ans " 7% 9 février 2015"		5,698%	1 040,027
TN0008000267	BTA 7 ans " 5,25% mars 2016"	6,000%		969,857
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		6,018%	
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		6,042%	1 034,172
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		6,086%	
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"		6,094%	963,970
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		6,193%	1 053,667
TN0008000291	BTA 12 ans " 5,6% août 2022"	6,201%		952,524

<sup>[1]</sup> L'adjudication en question ne doit pas être vieille de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

## TITRES OPCVM

## TITRES OPCVM

## TITRES OPCVM

## TITRES OPCVM

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2010	VL antérieure	Dernière VL			
<b>OPCVM DE CAPITALISATION</b>								
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>								
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	135,352	137,748	137,758		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
2	FCP SALAMEIT CAP	AFC	02/01/07	11,838	12,076	12,077		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
3	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,214	1,236	1,237		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>								
4	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	32,630	33,327	33,330		
5	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	44,802	45,672	45,676		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
6	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS GESTION	28/03/08	163,775	152,858	152,780		
7	FCP AXIS TUNISIE INDICE	AXIS GESTION	28/03/08	669,080	540,422	541,263		
8	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	140,431	125,214	124,950		
9	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15/10/08	130,841	123,182	123,129		
10	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15/10/08	116,956	112,483	112,449		
11	FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18/05/09	115,164	110,630	110,583		
12	FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23/10/09	109,195	90,192	90,084		
13	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	165,054	152,434	152,520		
14	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	95,368	92,870	92,900		
15	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	-	100,812	100,822		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
16	FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	30/03/07	1 279,506	1 252,482	1257,386		
17	FCP AXIS CAPITAL PROTEGE	AXIS GESTION	05/02/04	2 218,986	2 162,733	2 167,970		
18	FCP AMEN PERFORMANCE	AMEN INVEST	01/02/10	107,368	105,878	105,913		
19	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	122,479	107,234	101,666		
20	FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	122,906	116,631	117,355		
21	FCP FINA 60	FINACORP	28/03/08	1 153,132	1 161,525	1 160,718		
22	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	129,272	117,839	118,191		
23	AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09	14,956	13,959	14,009		
24	FCP VALEURS QUIETUDE 2014	TUNISIE VALEURS	23/03/09	5 844,815	5 662,724	5 661,914		
25	FCP VALEURS SERENITE 2013	TUNISIE VALEURS	15/01/08	6 613,950	6 578,978	6 571,695		
26	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,293	2,099	2,119		
27	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	1,846	1,769	1,776		
28	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,162	1,038	1,043		
<b>OPCVM DE DISTRIBUTION</b>								
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2010	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de paiement	Montant				
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>								
29	SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	31/05/11	4,160	108,201	106,282	106,296
30	AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	02/10/95	23/03/11	3,758	104,529	102,802	102,811
31	AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	15/03/11	3,741	105,198	103,609	103,619
32	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	10/05/11	3,719	103,030	101,535	101,546
33	TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GERE	07/05/07	04/04/11	4,309	103,814	101,706	101,717
34	SICAV AXIS TRÉSORERIE	AXIS GESTION	01/09/03	30/05/11	3,301	107,102	105,840	105,849
35	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	09/05/11	3,997	103,928	102,194	102,205
36	SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	18/04/11	3,925	103,973	102,313	102,324
37	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07	18/04/11	3,882	104,106	102,471	102,482
38	MILLENUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	30/06/11	3,730	105,976	104,143	104,151
39	GENERALE OBLIG SICAV	CGI	01/06/01	16/05/11	4,000	102,920	101,063	101,074
40	CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	21/03/11	4,067	104,302	102,526	102,537
41	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	31/05/11	3,622	104,065	102,485	102,495
42	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	INI	07/10/98	19/05/11	3,588	106,546	105,053	105,076
43	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	11/04/11	3,798	106,200	104,373	104,383
44	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	27/05/11	2,720	102,642	101,672	101,679
45	SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	27/04/11	3,597	102,948	101,374	101,384
46	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	27/05/11	3,910	104,540	102,745	102,754
47	SICAV BH OBLIGATAIRE	SIFIB-BH	10/11/97	16/05/11	3,915	102,457	100,792	100,802
48	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	SIFIB BH	06/07/09	25/05/11	6,167	106,156	101,886	101,895

**TITRES OPCVM****TITRES OPCVM****TITRES OPCVM****TITRES OPCVM**

49	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	27/05/11	3,415	104,166	102,519	102,528
50	SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER	20/02/97	16/05/11	3,963	102,745	100,991	101,002
51	AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	05/05/11	3,774	104,552	102,771	102,780
52	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	27/05/11	3,497	104,763	103,328	103,337
53	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI FINANCE	15/11/93	25/05/11	3,291	102,001	100,612	100,621
<b>FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE</b>								
54	FCP SALAMMETT PLUS	AFC	02/01/07	31/05/11	0,370	10,536	10,373	10,375
55	FCP AXIS AAA	AXIS GESTION	10/11/08	23/05/11	4,084	104,067	102,117	102,125
56	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	-	-	100,000	101,279	101,288
<b>FCP OBLIGATAIRES - VL HEBDOMADAIRE</b>								
57	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	06/06/11	4,185	102,112	100,020	100,091
<b>SICAV MIXTES</b>								
58	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	31/05/11	0,880	75,602	74,165	74,194
59	ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	10/05/11	2,808	155,524	141,424	141,387
60	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	10/05/11	31,572	1 553,686	1 402,357	1 401,050
61	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94	18/04/11	2,720	112,581	110,363	110,197
62	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	01/11/01	18/04/11	1,563	116,359	112,263	111,904
63	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	08/12/93	09/05/11	0,755	95,575	85,930	85,605
64	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	21/03/11	0,375	16,523	15,908	15,910
65	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	27/04/11	4,334	277,442	257,611	257,179
66	SICAV BH PLACEMENT	SIFIB-BH	22/09/94	16/05/11	2,012	51,249	49,913	44,770
67	S'STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	28/05/10	0,184	2 257,144	2 142,485	2 146,451
68	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30/03/94	12/05/11	1,386	78,987	74,772	74,870
69	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01/02/95	10/05/11	1,293	58,113	55,846	55,860
70	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI FINANCE	01/02/99	25/05/11	1,516	103,331	98,689	98,668
71	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI FINANCE	17/05/99	25/05/11	1,992	113,779	107,685	107,695
72	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI FINANCE	10/04/00	25/05/11	0,115	110,018	99,241	99,117
<b>FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE</b>								
73	FCP IRADETT 20	AFC	02/01/07	31/05/11	0,210	11,692	11,585	11,575
74	FCP IRADETT 50	AFC	02/01/07	31/05/11	0,160	12,686	12,450	12,449
75	FCP IRADETT 100	AFC	02/01/07	31/05/11	0,030	16,636	16,608	16,586
76	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	31/05/11	0,270	17,197	16,386	16,363
77	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	10/05/11	0,102	12,356	11,403	11,414
78	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	04/07/11	1,681	131,919	121,244	121,287
79	BNAC CONFIANCE FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	04/07/11	1,058	127,744	122,463	122,346
80	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	-	-	-	10,020	10,012
81	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08/09/08	28/04/11	0,942	128,457	110,522	110,415
82	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	27/05/11	0,137	20,621	18,963	18,929
83	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	-	-	-	100,437	100,346
84	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	-	-	-	101,241	101,397
<b>FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE</b>								
85	FCP AMEN PREVOYANCE	AMEN INVEST	01/02/10	08/06/11	3,925	102,358	97,656	97,850
86	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	-	-	-	104,078	104,652
87	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	18/04/11	3,064	150,176	135,511	136,509
88	AL AMANAH ETHICAL FCP	CGF	25/05/09	06/06/11	0,045	10,417	9,889	9,905
89	AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	25/02/08	06/06/11	1,870	123,909	110,764	110,931
90	AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08	06/06/11	3,135	117,002	110,832	111,097
91	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	-	-	100,000	100,043	100,419
92	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	-	-	100,000	99,406	100,002
93	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/11	0,011	184,646	181,580	183,166
94	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/11	0,195	162,241	161,731	162,689
95	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/11	2,611	140,166	140,265	140,672
96	MAC EXCELLENCE FCP	MAC SA	28/04/06	30/05/11	177,508	10 740,784	9 942,783	10 000,800
97	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	-	-	192,968	191,499	192,688
98	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	109,114	125,489	126,298
99	FCP SMART EQUITY	SMART ASSET MANAGEMENT	01/09/09	-	-	1 439,547	1 370,199	1 381,037
100	FCP SAFA	SMART ASSET MANAGEMENT	27/05/11	-	-	-	103,723	104,177
101	FCP SERENA VALEURS FINANCIERES	TRADERS INVESTMENT MANAGE	27/01/10	20/07/11	1,582	107,049	97,504	97,058
102	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGE	03/03/10	20/07/11	2,927	107,735	112,361	110,039
103	TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30/11/09	31/05/11	71,780	10 395,971	9 741,769	9 781,060

**BULLETIN OFFICIEL  
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS -  
Tél : 844.500 - Fax : 841.809 / 848.001

Compte bancaire n° 10 113 108 - 101762 - 0 788 83 STB le Belvédère - TUNIS -

courriel : [cmf@cmf.org.tn](mailto:cmf@cmf.org.tn)

**Publication paraissant  
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**

Prix unitaire : 0,250 dinar  
Etranger : Frais d'expédition en sus

Le Président du CMF  
Mr. Mohamed Férid EL KOBBI

**IMPRIMERIE  
du  
CMF**

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS